

PROJET ÉOLIEN DE BERSAC-SUR-RIVALIER

ÉDITO

Depuis 2013, suite à la délibération favorable du conseil municipal, un projet éolien est à l'étude sur la commune de Bersac-sur-Rivalier par notre société EDPR.

Il sera constitué de 5 à 7 éoliennes, de 180 mètres en bout de pale maximum, pour une puissance correspondant à la consommation annuelle d'environ plus de 15 000 personnes. Depuis le début, nous nous sommes associés aux élus pour la définition de ce projet, puis à d'autres acteurs locaux via un comité de pilotage. Aujourd'hui, nous souhaitons lui donner une nouvelle dimension et l'élargir : en nous engageant avec le territoire à faire de ce projet éolien un projet à valeur ajoutée pour tous !

Pour cela, nous avons eu à cœur de lancer une démarche de concertation innovante, répondant aux attentes des acteurs du territoire. Cette lettre d'information et bien d'autres actions s'inscrivent dans cette démarche. Nous vous souhaitons une très bonne année 2018 et espérons vous voir nombreux aux prochains ateliers de concertation ! Bonne lecture.

Sophie Jacquot – Responsable du projet de Bersac-sur-Rivalier, EDPR



LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET



Le projet en bref



Bersac-sur-Rivalier
(Haute-Vienne)



Entre 5 et 7
machines

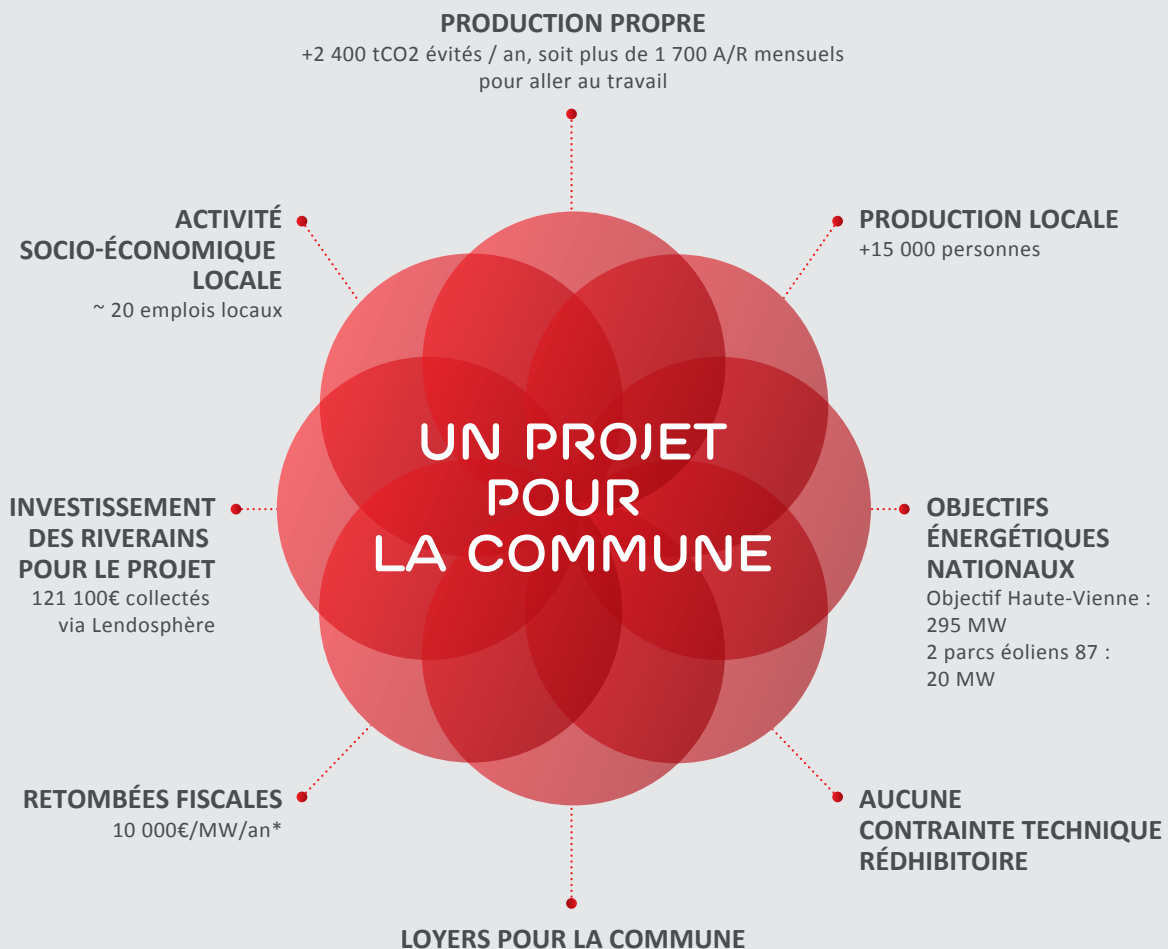


Environ 180 mètres
en bout de pale



Entre 2 et 3 MW
par éolienne

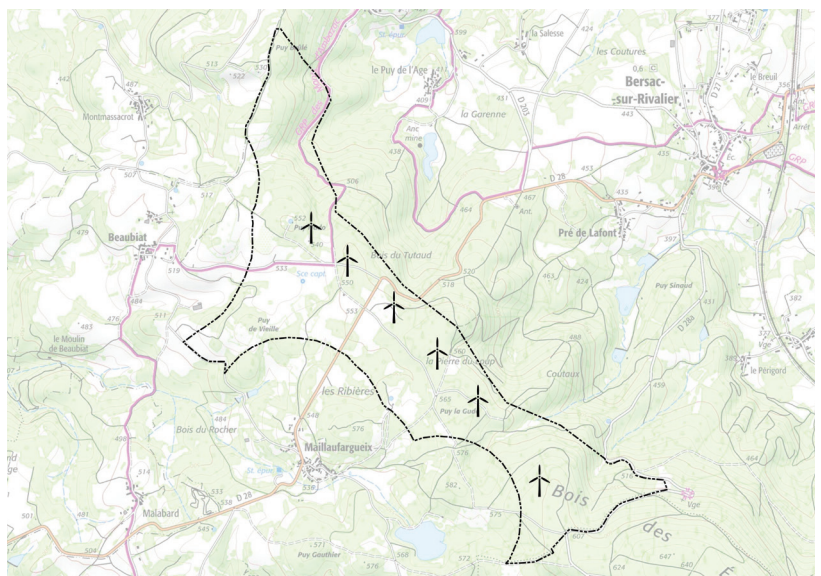
POURQUOI UN PROJET ÉOLIEN À BERSAC-SUR-RIVALIER ?



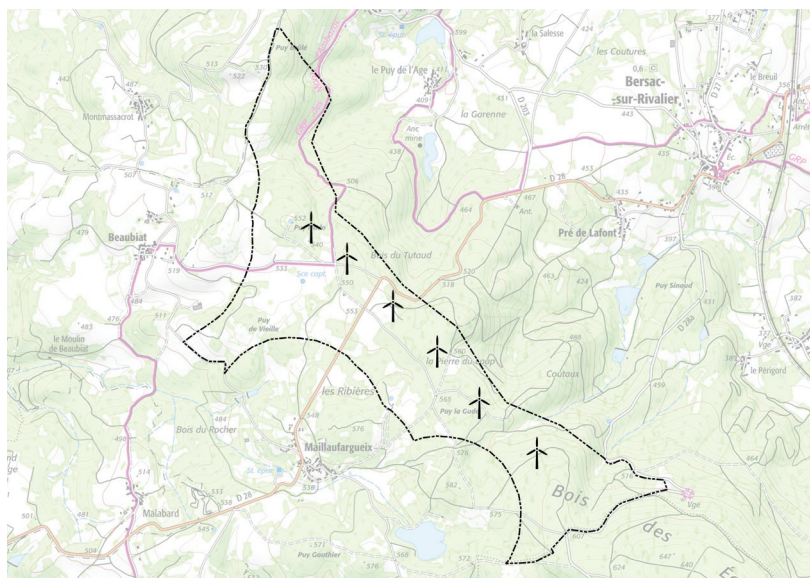
** Estimation des retombées basée sur un ensemble d'hypothèses et sur la réglementation fiscale en vigueur au 31/12/2016.
La réglementation fiscale est votée chaque année dans la loi de finance et est susceptible d'évoluer d'ici la construction du parc éolien*

COMMENT EST DÉFINIE LA TRAME D'IMPLANTATION DES ÉOLIENNES ?

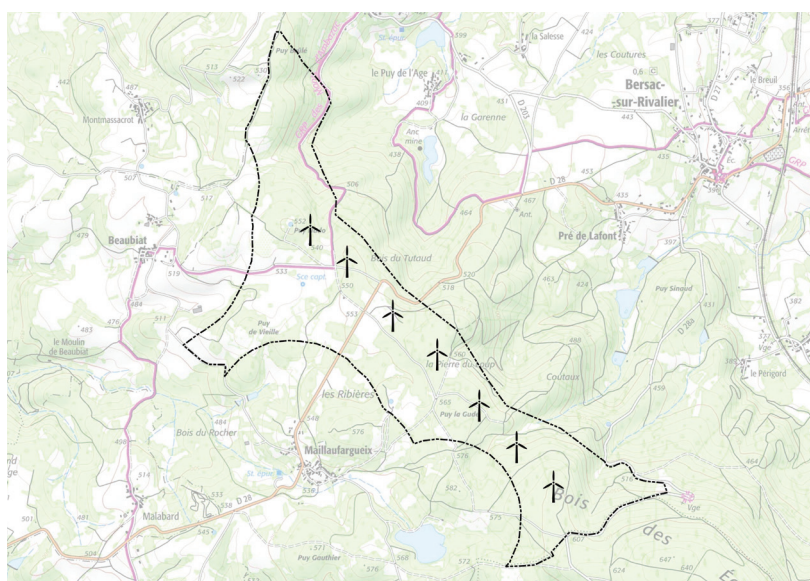
Pour définir l'implantation des éoliennes, le développeur éolien doit prendre en compte un certain nombre de contraintes réglementaires et territoriales. Tout d'abord, le choix de l'implantation des éoliennes doit respecter une distance minimale réglementaire d'éloignement aux premières habitations, aux routes départementales et d'une distance aux lignes électriques, définie par RTE.



Scénario d'implantation n°1 à 6 éoliennes



Scénario d'implantation n°2 à 6 éoliennes



Scénario d'implantation n°3 à 7 éoliennes

Elle tient également compte des différents enjeux environnementaux au niveau de la flore, de la petite faune, des oiseaux ou encore des chiroptères. Trois propositions possibles de trame d'implantation ont été présentées aux participants lors du dernier atelier.

LES ÉTUDES SUR LE PROJET

Afin de déterminer la faisabilité et les caractéristiques d'un projet éolien, de nombreuses études sont menées sur le territoire. Elles ont pour objectif d'évaluer les impacts du projet éolien et portent sur plusieurs volets : le paysage, l'environnement (faune/flore) mais aussi le milieu humain, avec l'étude acoustique.

Un mât de mesure du vent a d'abord été installé en 2014 par EDPR France pour vérifier le potentiel en vent de la zone. Les études environnementales pour le projet éolien de Bersac-sur-Rivalier se sont déroulées sur 12 mois en 2016 afin de couvrir l'ensemble des cycles biologiques. L'étude acoustique a été menée en 2017 avec deux campagnes de mesures, en mars et en juin. L'ensemble de ces études permet de définir des mesures afin d'éviter, réduire ou compenser les impacts du projet éolien sur son environnement.

À la demande des participants, les études paysagère et acoustique seront présentées plus en détail lors du prochain atelier de concertation, le lundi 29 janvier 2018.



UN PROJET CONCERTÉ AVEC LE TERRITOIRE

LES VALEURS D'EDPR

La concertation initiée autour du projet fait écho aux valeurs que porte EDPR :

LE RESPECT

Nous nous engageons à proposer un projet respectueux du territoire et de ses parties prenantes

L'EXCELLENCE

Nous mettons à profit notre expérience et notre savoir-faire pour aboutir à un projet optimal

LA TRANSPARENCE

Nous nous impliquons pour communiquer toute l'information nécessaire

L'INNOVATION

Nous cherchons en permanence à trouver des nouvelles solutions pour proposer un projet qui réponde encore mieux aux exigences du territoire

LA PASSION

Nous nous investissons avec passion pour la protection de l'environnement et pour les enjeux du développement durable

UNE ÉTUDE DES PERCEPTIONS POUR LANCER LA CONCERTATION

La démarche de concertation a été initiée par la réalisation d'une étude des perceptions, auprès de représentants du territoire (élus, acteurs du monde économique et touristique, associations locales et environnementales, riverains). Cette étude, menée en septembre et octobre 2017, avait pour objectifs d'apporter une compréhension fine du territoire et d'élaborer une démarche de concertation en adéquation avec les attentes et propositions du territoire. La synthèse des entretiens a été présentée aux personnes rencontrées lors d'une réunion de restitution, le 23 octobre 2017.



UN PREMIER ATELIER DE CONCERTATION

Une trentaine de personnes a participé, le 23 novembre 2017, au premier atelier de concertation sur le projet éolien de Bersac-sur-Rivalier porté par EDPR. Ce rendez-vous a été l'occasion de présenter la méthodologie et l'avancement des études en cours sur le projet, notamment environnementale, acoustique et paysagère. Les participants ont ensuite pu découvrir comment est construite une trame d'implantation et échanger sur les scénarii d'implantation proposés par EDPR sur ce projet.

INVITATION AU PROCHAIN ATELIER

**Venez participer au prochain atelier de concertation le lundi 29 janvier 2018,
de 19h30 à 21h30, au Village Vacances de Bersac-sur-Rivalier.**

Cet atelier est ouvert à tous, n'hésitez pas à en parler autour de vous ! Pour des raisons logistiques, l'inscription est obligatoire auprès d'Emeline Perrin : emeline.perrin@alteretgo.fr ou 06.28.40.51.92